



DEPARTAMENTO DE FRANCÉS

COMPRÉHENSION ÉCRITE – B2.1

Lisez l'article suivant et complétez avec les mots proposés. Attention : il y a des mots en plus !!

qui nuisent à / lequel / partant du / laquelle / pour que / des moyens accrus / ce qui / à laquelle / en leur donnant / en nuisant à / qui l'assujettissent / issu de / afin de capter / qui / en affranchisse / ayant purgé / un véritable enjeu / à quoi / particulièrement vigilant et restrictif / mise également sur / lui donnant /

La lutte contre le "terrorisme djihadiste souffre d'imperfections", Publié le **19-01-2015**, paru sur **Nouvelobs.com**

"Il faut donner aux services de renseignement des moyens accrus", plaide le procureur de de la République de Paris, **...EX.0chargé de** l'enquête sur les attentats à "Charlie Hebdo" et dans l'Hyper Cacher.

La lutte contre le "terrorisme djihadiste" souffre de "quelques imperfections"1..... l'efficacité de l'action de la justice", estime le procureur de de la République de Paris, François Molins, qui est chargé de l'enquête sur les tueries perpétrées à "Charlie Hebdo" et dans l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, lundi 19 janvier. Aussi a-t-il suggéré d'améliorer sensiblement le dispositif de surveillance.

.....2..... du constat que le terrorisme islamiste "trouve sa source dans la radicalisation de croyances religieuses",3..... doit être "prévenue et combattue", le chef du parquet de Paris préconise une "surveillance et une vigilance constante" de la pratique radicale.

Pour cela, "il faut donner aux services de renseignement.....4..... pour mieux détecter les signaux faibles", a-t-il affirmé à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée du Tribunal de grande instance de Paris,5..... assistait la ministre de la Justice Christiane Taubira.

Étendre les prérogatives des juges

Le procureur Molins estime que la "seule manière de surveiller en temps réel des communications cryptées de bout en bout" est d'étendre les prérogatives des juges d'instruction.....6..... la "possibilité [de faire de la] captation des données à distance", c'est-à-dire d'utiliser "des chevaux de Troie judiciaires" pour écouter les conversations des terroristes présumés.

Cette possibilité existe depuis la Lopssi 2 [Loi d'orientation et de programmation sur la performance de la sécurité intérieure, NDLR] du 14 mars 2011, mais ses conditions d'emploi,7..... à un régime d'autorisation

administrative, font que ces dispositifs sont inadaptés et n'ont à ce jour, jamais pu être mis en oeuvre", a-t-il affirmé.

En clair, la paperasserie freinerait l'efficacité des écoutes téléphoniques et numériques.
Un décret8.....la loi contre le terrorisme, adoptée en novembre dernier, prévoit également la possibilité pour les services de renseignement de placer des mouchards dans l'ordinateur ou le smartphone d'une personne ciblée
.....9..... à toutes les données stockées et émises. Les autorités pourront aussi accéder à de nombreuses informations, comme l'ensemble des fichiers, les e-mails reçus et envoyés, les SMS échangés, la géolocalisation en temps réel...

Conscient que le "risque zéro" n'existe pas - et "n'existera jamais" -, le représentant en chef du ministère public s'est dit convaincu que la lutte contre le terrorisme "doit passer par une meilleure répression du financement du terrorisme".

Sur ce point, nous avons peu de dossiers portant sur des faits de financement", a-t-il déploré.

Précisant que "près de 25 % des radicalisés sont des convertis", il a indiqué que ces derniers impliqués dans le **djihad** en Syrie étaient la semaine dernière au nombre de 1.280, "soit sur le départ, soit sur zone, soit sur le retour, soit déjà revenus sur le territoire français". A ce jour 125 personnes sont mises en examen dans le cadre de 109 dossiers.

"Davantage à la période de sûreté"

Les "individus comme les Kouachy et **Coulibaly**", auteurs des **attentats** à "**Charlie Hebdo** " et à l'**Hyper Cacher**, "déjà condamnés pour des faits de terrorisme" et.....10..... leur peine "nécessitent une vigilance spécifique accrue", a encore affirmé **François Molins** . "Ils sont certes moins nombreux mais posent11..... en terme de sécurité s'agissant d'individus qui ont déjà fait la preuve de leur dangerosité."

D'où l'attention particulière du parquet envers les "détenus radicalisés qui ont vocation à sortir un jour de la détention".

Partisan d'une "grande sévérité" dans le prononcé des peines comme dans leur exécution, le procureur a considéré qu'il fallait "certainement recourir davantage à la période de sûreté", laquelle interdit toute remise de peine, "pour les personnes condamnées pour **terrorisme**".

Le parquet de Paris est depuis plusieurs mois.....12.....dans son appréciation des demandes d'aménagement de peines qui sont présentées au juge d'application des peines", a-t-il assuré.

Le procureur13.....l'éducation et la prévention de la radicalisation pour vaincre ce fléau, "comme l'ont fait certains pays". En particulier pour les mineurs et les jeunes majeurs, placés sous contrôle judiciaire ou assignés à résidence sous surveillance électronique.

Denis Demonpion